

Caisse de compensation de l'industrie horlogère Agence 4 Rue Centrale 46 2501 Bienne

ANNONCE DE MASSES SALARIALES Etat au 01.01.2023

Affilié N°
Période de décompte
Masse salariale AVS/AI/APG
Masse salariale AC
sur salaires jusqu'à 148'200/an
Communication :
Date Timbre et signature
Une facture tenant compte de ces indications vous parviendra.
one facture teriant compte de ces indications vous parviendra.
Ce formulaire est à retourner par courrier, par courriel à <u>alfa@aphm-cc514.ch</u> ou par fax au numéro 032 / 328 80 09.
Une récapitulation mensuelle émanant de votre programme salaires, dûment

signée, mentionnant les bases soumises à AVS et à AC convient également.